

acculer à la faillite les agriculteurs des Prairies. Il est manifeste, pour tous ceux qui vivent et qui respirent aujourd'hui que c'est bien le plus mauvais moment de tripatouiller le tarif du Nid-de-Corbeau. Seul un gouvernement insensible et indifférent comme celui que nous avons actuellement a pu penser à une chose pareille.

Mettons de côté pour un instant la partie du projet de loi C-155 qui augmente le tarif-marchandises. Il y a une autre chose qui me renverse, c'est que le gouvernement tienne à saboter le producteur au profit des chemins de fer. C'est à croire que ce sont les chemins de fer eux-mêmes qui ont rédigé ce projet de loi à leur profit. D'après le projet de loi C-155, les chemins de fer vont recevoir 100 p. 100 de leurs frais variables à long terme, une participation de 20 p. 100 à leurs frais généraux; une participation de 20.5 p. 100 à leurs frais d'équipement et, d'ici à 1990, une augmentation de 1,000 p. 100 par rapport au tarif de transport actuel. Et le producteur, lui, qu'est-ce qu'il lui revient? Qu'est-ce qu'il va recevoir, le producteur de l'Ouest qui, à la force du poignet, est devenu le fournisseur de pain du monde? Il voit augmenter son tarif-marchandises de cinq fois et demie par rapport au tarif actuel, en moins de dix ans. Il perd sa protection statutaire. Il n'a pas de garantie de performance de la part des chemins de fer pendant au moins trois ans. Et il n'a toujours pas le choix quant à la façon de transporter ses produits. Voilà la partie du projet de loi qui est inadmissible. Elle est inadmissible pour le producteur céréalier, et elle est inadmissible pour mon parti. J'ai déjà parlé, monsieur le Président, de l'effet que le projet de loi C-155 aura sur mes électeurs qui approchent le point de non-retour.

Il n'est pas dans l'intérêt du pays d'adopter ce projet de loi tel quel. Le Canada est un pays commerçant et les ventes de céréales comptent annuellement pour quelque six milliards de dollars en exportations. Mais, et on l'oublie trop souvent, monsieur le Président, le Canada doit être concurrentiel sur le marché. D'autres pays cherchent aussi à y vendre leurs céréales. La partie n'est pas facile pour le Canada. Si nos prix ne sont pas compétitifs, nous n'arriveront pas à vendre nos boisseaux de grain et à nous tailler une place avantageuse sur les marchés d'exportation. Et, monsieur le Président, la concurrence est forte. Il nous faut nous faire une clientèle et la garder.

Des subventions aux producteurs existent chez tous nos concurrents. Les producteurs argentins bénéficient du transport ferroviaire gratuit de leur grain vers le port d'expédition. Les producteurs céréaliers de la Communauté économique européenne reçoivent une subvention de \$2.53 le boisseau. Les producteurs américains sont presque sur un pied d'égalité avec leurs homologues canadiens. En fait, pendant que nous échafaudons des moyens de couler les producteurs canadiens, le gouvernement américain cherche des moyens d'aider les producteurs des États-Unis. Voilà ce qui distingue le gouvernement américain de notre gouvernement. Dernier exemple, mais non le moindre, les agriculteurs australiens paient moins de la moitié du coût moyen du transport du grain, et l'impôt qu'ils doivent verser sur le carburant diesel et l'essence a été réduit de 6c. le litre. Et ce sont ces pays que nous devons affronter sur le marché. Si nous ne réussissons pas à relever pareil défi, le Canada perdra littéralement des milliards de dollars à l'exportation.

Transport du grain de l'Ouest—Loi

Il serait négligent de ma part, monsieur le Président, de ne pas mentionner l'aspect historique du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Je vois le Président se lever, mais, comme les députés du gouvernement ne prendront pas la parole, je me demande si je ne pourrais pas terminer mes observations avec le consentement unanime de la Chambre.

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

M. le vice-président: Il ne semble pas y avoir unanimité.

Une voix: C'est un libéral qui a dit non.

● (2240)

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je suis heureux de voir un de mes amis de la péninsule de Niagara se rappeler ses origines, l'époque où il vivait à la ferme en Saskatchewan. Je souhaite que d'autres de ses collègues qui viennent de l'ouest du Canada interviennent dans le cadre du débat et nous soutiennent dans nos efforts en vue de maintenir le tarif du Nid-de-Corbeau pour les agriculteurs de l'Ouest, ce qui revêt une grande importance à leurs yeux et pour l'ensemble du pays. J'ai constaté, au cours de la campagne pour l'élection du chef du parti conservateur, qu'aucun des candidats ne s'est prononcé clairement sur cette question. Je crains que ce parti ne cède et c'est pourquoi je suis très heureux de voir que le député de St. Catharines (M. Reid) n'a pas oublié ses origines ni ce que désirent les agriculteurs de cette région. J'espère qu'il pourra convaincre certains de ses collègues de l'Ouest de faire le même genre de discours.

Je remarque également que le député d'Assiniboia (M. Gustafson) ne s'est guère manifesté à ce sujet depuis qu'il a soutenu un certain candidat lors de la course à la direction du parti. Le nouveau chef du parti conservateur ne sait pas s'il va maintenir le tarif du Nid-de-Corbeau pour les agriculteurs de l'Ouest. D'un seul coup, le député d'Assiniboia est devenu muet comme une carpe et n'a plus émis une seule opinion sur cette question. Il attend en rêvant de l'impossible, à savoir du jour où il pourra devenir ministre de l'Agriculture à la place du député de Kindersley-Lloydminster (M. McKnight) ou du député d'Elgin (M. Wise). Quelle est sa position? Pourquoi n'intervient-il pas à la Chambre pour défendre le maintien du tarif du Nid-de-Corbeau pour nos agriculteurs de la Saskatchewan?

Si ce projet de loi est adopté à la Chambre, monsieur le Président, d'ici à 1990-1991, le tarif de transport des céréales aura augmenté de 500 p. 100 pour les agriculteurs de la circonscription de Yorkton-Melville. Un grand nombre de petits exploitants agricoles en seront acculés à la faillite. Le prix de transport du grain, en vertu du tarif statutaire actuel, est d'environ 16c. le boisseau. Si ce tarif augmente de 500 p. 100, il sera de 80c. le boisseau d'ici à 1990-1991. Dans la partie du pays que je représente, il y a beaucoup d'agriculteurs ordinaires qui ne peuvent absorber pareille augmentation et qui seront acculés à la faillite par un gouvernement insensible, de l'autre côté, qui ne comprend pas la réalité de l'ouest du Canada.

Il est également important, monsieur le Président, que nous conservions le tarif du Nid-de-Corbeau en raison des emplois dans le Canada urbain. Si les agriculteurs font faillite et s'ils vendent de moins en moins de grains, il y aura moins d'argent en circulation pour acheter du matériel agricole, des produits